

14-MAR-2006

29-JAN-2008 Avis de modification - changement de titulaire

C-I-L[®]
GRANULES ANTILIMACES

PEUT ÊTRE FATAL POUR LES CHIENS
- LIRE LES PRÉCAUTIONS

Contient du bitrex pour rendre les pastilles (boulettes) moins attrayantes pour les oiseaux
et les animaux domestiques.

DOMESTIQUE

N° D'HOM. 8819 LOI P.A.

GARANTIE : métaldéhyde 2,75 %
Avertissement, contient l'allergène blé.

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

500 g (1.5 kg) (2 kg)

Avis de modification

~~Spectrum Brands IP Inc.
10 Craig St.
Brantford, ON
N3R 7J1~~

Sure-Gro IP Inc.
P.O. Box 21001
Brantford ON
N3R 7W9

Les **Granules antilimaces C-I-L[®]** attirent les limaces et les limaçons, pour les tuer facilement au contact ou par ingestion.

MODE D'EMPLOI : Éparpiller des Granules antilimaces C-I-L[®] dans les allées, autour des plantes et des semis où il y a beaucoup de limaces et de limaçons, et où leurs ravages sont évidents. Si le sol est sec, l'asperger d'eau jusqu'à ce qu'il soit humide avant de répandre les granules. Le soir est la période la plus propice car les limaces et les limaçons se déplacent et se nourrissent surtout pendant la nuit. Répéter au besoin.

PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET DES ANIMAUX DOMESTIQUES. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Nocif si avalé. Ne pas contaminer les aliments des animaux et des humains, les approvisionnements d'eau et les étangs. Ne pas contaminer les parties comestibles des récoltes. Se laver les mains après l'emploi. **LES CHIENS ET CHATS SONT ATTIRÉS PAR LES GRANULES CONTENANT DU MÉTALDÉHYDE ET RISQUENT DE S'EMPOISONNER EN LES AVALANT.** Il faut donc les éloigner des endroits traités.

CONSERVER DANS UN ENDROIT SEC.

PREMIERS SOINS : **En cas de contact avec la peau,** laver au savon et à l'eau. **En cas de contact avec les yeux,** les rincer à grande eau pendant 15 minutes. S'il se développe une irritation, consulter un médecin. **En cas d'ingestion,** provoquer le vomissement en faisant boire un ou deux verres d'eau et en touchant le fond de la gorge avec un doigt ou un objet à bout rond. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Administrer un traitement symptomatique.

ÉLIMINATION : Jeter le contenant vide avec les ordures ménagères. Ne pas réutiliser le contenant vide.

AVIS À L'ACHETEUR : La garantie accordée par le vendeur se limite aux conditions énoncées sur l'étiquette et, sous cette réserve, l'acheteur assume les risques corporels ou matériels découlant de l'utilisation ou de la manipulation du produit, et accepte celui-ci à cette condition.

Pour plus de renseignements sur ce produit ou en cas d'urgence, de déversement ou d'incendie, composer sans frais le 1 800 268-2806. www.cil.nu-gro.com

C-I-L[®] ICI Canada Inc. Usager licencié.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))